|  |  |
| --- | --- |
|  | C:\Users\sulecomte\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\BlocLogo_ARS_ETAT.PNG |
| Bordeaux, le 15 décembre 2021COMMUNIQUÉ DE PRESSE**COVID-19 : En Nouvelle-Aquitaine, l’ARS demande à tous les établissements de santé de la région d’activer le niveau 2 des plans blancs****Les indicateurs de suivi de l’épidémie de Covid-19 montrent une dégradation rapide de la situation en Nouvelle-Aquitaine et confirment le fort impact de la cinquième vague, exposant l’offre de soins de la région à des risques de saturation. Dans un contexte de tensions hospitalières constatées sur l’ensemble des départements de la région depuis plusieurs semaines, l’Agence Régionale de santé Nouvelle-Aquitaine a demandé aux établissements de santé publics et privés d’activer le niveau 2 des « Plans Blancs », des dispositifs exceptionnels destinés à renforcer l’organisation des hôpitaux face à la reprise de l’épidémie.****| Une dégradation de la situation épidémique qui accentue la pression hospitalière****La dégradation des indicateurs épidémiques se confirme en Nouvelle-Aquitaine avec un taux d’incidence qui s’établit à 425/100 000 habitants** sur la période du 29 novembre au 5 décembre ([voir le point de situation au 5 décembre](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/communique-de-presse-coronavirus-point-de-situation-en-nouvelle-aquitaine-du-10-decembre-2021)) et un nombre record de contaminations depuis le début de la crise sanitaire, 25 510 nouveaux cas détectés en une semaine. Bien que l’impact du taux d’incidence sur le niveau des hospitalisations soit plus faible qu’à l’occasion des précédentes vagues, du fait de la campagne de vaccination qui produit ses effets (90,8% des néo-aquitains éligibles ont un schéma vaccinal complet au 5 décembre), **le nombre d’hospitalisations pour motif COVID connait une évolution rapide** depuis plusieurs jours. **557 patients sont actuellement hospitalisés pour Covid-19 en service de médecine et 205 patients sont en service de soins critiques dont 156en réanimation. Le taux d’occupation des lits de réanimation est de 89,4% dont près de 31,8% de patients atteints de Covid-19 ce qui est au-delà du seuil de vigilance fixé à 20%.** Tout indique que **l**e système de soins de la région, tant en ville qu’en établissements de santé, va continuer d’être fortement sollicité dans les prochaines semaines.**| Déprogrammation et priorisation pour assurer les soins en établissements de santé**Dans ce contexte et compte tenu de la nécessité d’anticiper la montée en charge progressive des besoins en hospitalisation, **l’ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé, lundi 13 décembre, à tous les établissements de santé publics et privés de la région d’activer le niveau 2 des plans blancs.** Ce dispositif vise à **mobiliser l’ensemble de la communauté hospitalière pour assurer l’accueil de patients**, qu’ils soient atteints de Covid-19 ou non, en soins critiques et en médecine. Il permet de **déprogrammer progressivement en médecine et chirurgie** certaines opérations qui sont moins prioritaires afin de diminuer le nombre de patients orientés en soins critiques et de **libérer des lits de réanimation**, d'organiser l'accueil et la prise en charge face à l’afflux massif de patients. Il s’appuie également sur une **solidarité inter établissement forte**, et permet de **renforcer en personnels les établissements les plus sollicités ou impactés.** Le niveau des capacités actuelles à libérer ou à augmenter par chaque établissement de santé sera fixé à l’échelle départementale sous l’autorité des délégations départementales de l’ARS et dans le cadre des réunions de coordination territoriale organisées par ces dernières. En réponse à l’urgence sanitaire, cette adaptation des capacités de prise en charge hospitalières est indispensable à la mobilisation de lits supplémentaires et d’équipes médicales spécialisées.L’ARS a pleinement conscience de la mobilisation exceptionnelle des équipes hospitalières pour lesquelles ces deux dernières années ont été particulièrement éprouvantes et les remercie chaleureusement pour leur engagement face à ces nouvelles tensions hospitalières liées à la période hivernale et au Covid.**L’Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine tient à rappeler que l’activation du niveau 2 ne doit pas conduire à renoncer aux soins. Le maintien d’un suivi et des soins réguliers, tel que prévu par le médecin généraliste ou spécialiste est absolument nécessaire, en particulier pour les personnes atteintes d’une maladie chronique ou de la survenue brutale de symptômes inhabituels.****| Urgences sous tension : faites le 15****Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate**. Face à la dégradation de la situation sanitaire, la circulation des maladies hivernales qui conduisent à une forte augmentation de l’activité pour les établissements de santé, **il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.**L’ARS déploie une campagne de communication et met l’accent sur quelques grands principes contribuant à un recours adapté au système de santé : |
| C:\Users\sulecomte\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\A3_urgences_VF.JPGpicto bij telechargement 11 - BIJ Orne | **1/ En journée, sauf en cas d’urgence, je contacte mon médecin**Il s’agit, en particulier, de rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. Ainsi, en journée, les patients sont invités à contacter en priorité leur médecin traitant (sauf en cas d’urgence vitale), afin de ne pas saturer les services d’urgences**2/ La nuit, le week-end ou en cas d’urgence, j’appelle le 15**La nuit, le week-end ou en cas d’urgence, les patients sont invités à contacter le 15 avant d’aller aux urgences. L’appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge. Ainsi, en fonction de l’analyse de la situation, le patient pourra :* Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ;
* Ou être orienté vers le médecin de garde ;
* Ou être dirigé vers les urgences de l’hôpital ou de la clinique ;
* Ou faire l’objet de l’envoi d’une équipe médicale sur place.
 |
| **Face à l'urgence, ayons les bons réflexes**L’application de ces grands principes est de nature à garantir une bonne orientation des patients et à contribuer ainsi à désengorger les services d’urgences, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l’aide médicale urgente. **Contact presse****ARS Nouvelle-Aquitaine**06 65 24 84 60ars-na-communication@ars.sante.fr |